



La lettre du parc



Avril 2009 - n°3 (*)

Dans votre Lettre ce mois-ci :

*L'enquête publique pour le renouvellement de la Charte
La Réserve Naturelle Nationale Ristolas-Mont Viso
Le Budget*

(*)Les Lettres du Parc depuis l'élection du Bureau
n°1 : Août 2008
n°2 : Janvier 2009

Editorial

Nous avons franchi une nouvelle étape dans le parcours de renouvellement de la Charte du Parc. Comme évoqué dans la précédente Lettre du Parc de janvier 2009, le CNPN (Conseil National pour la Protection de la Nature) et le MEDDAT (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire) nous ont envoyé leurs avis officiels en février, et nous en avons tenu compte.

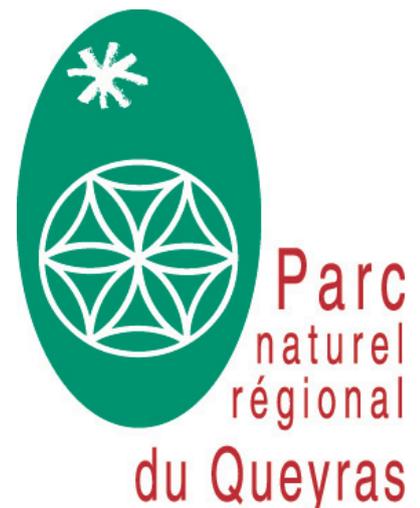
Notre travail a été de finir la construction de cette Charte pour les 12 ans à venir, à partir des projets et réflexions qui animent le territoire. Nous avons finalisé la Charte en considérant l'avenir que veulent construire les communes et les autres signataires du contrat (Communautés de Communes du Queyras et du Guillestrois, Département des Hautes-Alpes et Région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Cette Charte va être soumise à Enquête publique à partir du 11 mai 2009. Cette Enquête est une rencontre directe de la Charte avec les habitants, les élus et les visiteurs du territoire du Parc.

Je pense, sans hésitation, que notre territoire et tous ses habitants auraient plus de chance de réussite pour maintenir la vie dans cette vallée de haute montagne si ils disposaient de ce levier qu'est un Parc naturel régional.

Donnez votre avis, même critique, et soutenez ce travail de collaboration des acteurs de ce projet d'avenir.

Yves GOIC
Président du Parc naturel



70 personnes se sont retrouvées à l'occasion de la 8e Nuit de la Chouette. Le départ a été donné à La Monta et à l'Echalp, le 14 mars à 18h30 pour la première partie de soirée. Lors de cette sortie nocturne, les cris de la chouette de Tengmaln, de la Chevêchette et du Grand Duc ont retenti dans la montagne.

En seconde partie de soirée, à partir de 20h30, une projection, «Au royaume des chouettes et des hiboux» animée par Christophe Sidamon Pesson, photographe du Queyras, et originaire de Ceillac était proposée. Ses photographies ont entraîné le public à travers les vieilles forêts du Queyras. Le photographe s'est lancé dans un plaidoyer sur la sauvegarde des forêts primaires, qui sont les refuges privilégiés de ces rapaces.

Cet évènement national est organisé tous les deux ans par la Ligue de Protection des Oiseaux et par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.



L'Autre versant, livre publié par les éditions Hesse est disponible.

Ce livre de photographies de Christophe Sidamon Pesson accompagnées des textes de Michel Blanchet présente le Queyras avec le regard de celui qui s'évade, de celui qui quitte les sentiers pour mieux s'imprégner de ce qui l'entoure. Une exposition itinérante sur cet ouvrage débutera dans le courant du mois de juin dans le Queyras.



Enquête publique du 11 mai au 11 juin 2009

Nous avons 1 mois pour faire connaître nos avis et remarques sur le projet de charte 2009-2021 : le territoire a besoin de connaître, cher lecteur, votre avis !

Vous pouvez consulter la Charte et le Plan de Parc en Mairie et sur le site internet www.pnr-queyras.fr à compter du 11 mai 2009.

Le projet de charte du territoire pour l'Enquête publique a été validé lors du Comité Syndical du Parc, le 07 avril 2009.

L'objectif premier est d'obtenir tout au long de cette enquête les avis du plus grand nombre, que l'on tienne au Parc naturel, que l'on pense qu'il soit de trop ou perfectible. C'est l'ultime étape avant l'adoption du projet par les collectivités locales concernées une fois les résultats de l'Enquête publique pris en compte. Le Rapport d'enquête sera disponible dans nos Mairies pendant 1 an.

Le déroulement,

Un Commissaire enquêteur a été nommé par le Tribunal Administratif. Il a donc un rôle d'écoute et de neutralité.

La charte du Parc ainsi que le plan de Parc pourront être consultés sur place en Mairies ou sur le site Internet du Parc. Pour la régularité de la procédure, il ne sera pas distribué d'exemplaire du dossier pour être sûr que le document d'enquête soit le même pour tout le monde. Le Registre, où inscrire les remarques, sera disponible pour tous également dans chaque Mairie de chaque commune du territoire du Parc. Des permanences du Commissaire Enquêteur se tiendront également dans les lieux et aux horaires donnés ci-après. Ces permanences permettront à ceux qui le souhaitent de faire part de leur avis de vive voix, de lui remettre un courrier en main propre. Il sera également possible de lui envoyer les remarques écrites à l'adresse spéciale suivante (siège de l'enquête) sans oublier de mentionner son nom, afin que lui seul ouvre le pli :

**Monsieur le Commissaire Enquêteur
Parc naturel régional du Queyras
La Ville
05 350 ARVIEUX**

Les délégués du Parc naturel et le Bureau se tiennent à la disposition de tous ceux qui le souhaitent, pour répondre à vos questions.

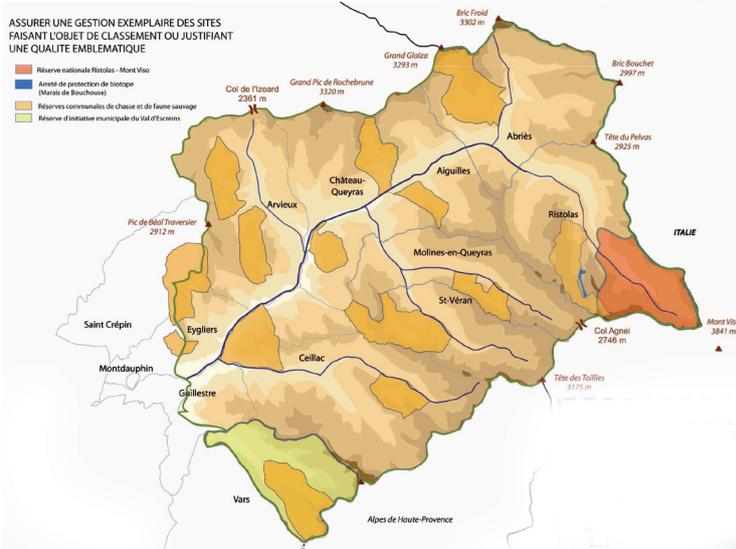
Permanences en Mairie,

13 mai : Saint Véran de 9h00 à 12h00 - Abriès de 13h30 à 16h30
15 mai : Ceillac de 9h00 à 12h00 - Ristolas de 14h00 à 17h00
18 mai : Aiguilles de 9h00 à 12h00 - Moline en Queyras de 13h30 à 16h30
26 mai : Arvieux de 9h00 à 12h00 - Guillestre de 15h00 à 18h00
30 mai : Eyglies de 9h00 à 12h00
04 juin : Vars de 9h00 à 12h00
10 juin : Château Ville Vieille de 9h00 à 12h00

La Réserve Naturelle Nationale de Ristolas - Mont Viso

Jeudi 09 avril, le Conseil consultatif s'est réuni pour la première fois sous la présidence de Madame La Sous Préfète de Briançon, Cécile LEGRAND. Il a pu constater que les conditions étaient réunies pour mettre en oeuvre la Réserve Naturelle Nationale.

Un accord traduisant la volonté de travailler ensemble et fixant les rôles de



Carte extraite
du projet de
charte

chacun a été trouvé entre l'Etat, la commune de Ristolas et le Parc naturel. S'agissant d'une Réserve Nationale, l'Etat en assure le contrôle général. Le arc est proposé comme gestionnaire. Une commission spéciale du Parc a été créée dont la présidence a été confiée au Maire de Ristolas, Monsieur Christian LAURENS, avec pour mission d'encadrer et de suivre au plus près l'action de la Réserve.

Avec nos excuses,

Dans la dernière Lettre du Parc, nous avons commis un certain nombre d'erreurs. Nous tenions à nous en excuser auprès de Jean Pierre PLAZY et Jean MOREL que nous avons rebaptisés. Jean Louis DOULIERY est remplacé par Jean-Claude MARCHETTI, délégué d'Aiguilles. Nous avons également omis de présenter 4 techniciens.



Jean Claude MARCHETTI,
Conseiller municipal d'Aiguilles



Deux chargés de mission quittent l'équipe : Fanny LHERMITTE, qui avait à sa charge le développement de la marque «Parc naturel régional du Queyras» et Nils PAULET, membre de la Brigade Pastorale. Fanny avait intégré l'équipe en 2006 et Nils en 2005. Nous leur souhaitons réussite et bonheur pour les années à venir.



Maryse FAURE
Chargée de l'entretien des
locaux et des visites du
moulin d'Arvieux



Samy MICHEL
Bibliothèque d'Arvieux



Christian MEISSIMILLY
Equipe de terrain



Lydia BLETTERIE
Communication

Suite aux avalanches de décembre 2008, l'état de catastrophe naturelle a été reconnu pour les communes de Abrès, Aiguilles, Arvieux, Molines et Ristolas, ouvrant la possibilité d'indemnisations pour les dégâts aux biens privés.

Le budget

L'exercice de l'année 2008 est très positif. Il a été adopté à l'unanimité lors du Comité syndical du 24 mars 2009.

Le compte administratif se solde avec un excédent de 203 126 € et met en évidence une dépense totale de 1 658 880 € financée à 47% par la Région, 14% par l'Etat, 13% par l'Union européenne, 7% par le Département, 6% par les communes, le reste par divers organismes publics, les reports de l'exercice précédent et les produits des ventes.

Le budget 2009 est un budget de transition adopté à nouveau par le même Comité Syndical, à l'unanimité : un budget équilibré à 1 583 500 € en fonctionnement et 851 511. 53 € en investissement.

Les investissements se concentreront sur l'achèvement des travaux de la maison de la nature de Ristolas - future « Arche des Cimes »- la réalisation de travaux d'aménagement dans la maison du Parc, le musée du Soum et l'espace géologique, les études préalables à l'extension de la nouvelle signalétique aux communes de St Véran, Ristolas, Abriès, Aiguilles, Ceillac et Guillestre. Cette année encore le Parc devrait entretenir les sentiers si les communes le souhaitent et participent au financement.

Les élus ont donné leur accord à l'unanimité pour déposer avec le Parc naturel du Pô, au titre du programme INTERREG France /Italie, le projet intégré transfrontalier (PIT) « Monviso : l'Uomo e le territoire ». Ce projet d'un montant prévisionnel de 10,8 millions d'euros à réaliser sur la période 2010-2012 réunit plusieurs partenaires (ACSSQ, Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes, l'Institut pour la création et le développement des entreprises et la Commune de Guillestre), et chefs de file (Parc du Pô, Association Terre de Savoie, Communauté de Communes du Guillestrois, Capeb 05 et Ville de Raccognigi).

Enfin, le Parc déposera deux demandes de financement pour l'animation de la mission rivière et l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000 de la zone de protection spéciale du Haut Guil. Une convention lie le Parc avec la commune de Guillestre pour la réalisation des travaux post crue sur le Rif Bel.

Actualité brochure



Le Parc a édité une brochure «**Des milieux fragiles, des outils de protection adaptés**» dans le cadre de Natura 2000. Elle présente les outils de protection et d'inventaire des milieux naturels que nous trouvons sur notre territoire. Cette brochure contient un encart ciblé sur l'Arrêté de protection de biotope du Vallon de Bouchoise, valorisant les richesses naturelles du site et expliquant les raisons de sa protection.

A VENIR

Du 11 mai au 11 juin

Enquête publique pour le renouvellement de la Charte

Le 10 juin (reporté au 17 en cas de mauvais temps)

«Regards croisés sur l'adret»

Cette journée est ouverte à tous, et particulièrement aux professionnels de l'éducation au territoire et à l'environnement.

Pour tout renseignement complémentaire, joindre Christophe GERRER au 04 92 46 88 95 ou par email à c.gerrer@pnr-queyras.fr

Petit week-end de Printemps en Alpage, les 13 et 14 juin.

Nuit en refuge avec les enfants, en partenariat avec l'ACSSQ. Inscriptions au 04 92 46 88 20

Animations courant mai

pour le collège de Guillestre (sur la lecture du paysage et l'environnement, les 11 et 12 mai), l'école de Ceillac (sur le thème de la forêt le 19 mai) et l'école d'Abriès (sur le thème de la forêt et des oiseaux le 26 mai).

18-19 juin 09 : formation sur les prairies de fauche à destination des agriculteurs : biodiversité et qualité de la ressource fourragère.

Pour tout renseignement complémentaire, joindre Julie CARLIER au 04 92 46 88 28 ou par email à j.carlier@pnr-queyras.fr



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur